

## Protocole d'essai Boues sur foin

### Visite du site Agrical – Karikaté

#### Parcelle :

Agrical est organisé en trois sites de production, Ouinané, Karikaté et Nassandou.

Le site de Nassandou était envisagé dans un premier temps pour les essais de fertilisation organique. Cependant, du de la proximité des zones de résidence, les essais d'épandage de boues est réorienté vers le site de Karikaté.

La parcelle où se déroule le test est déjà implantée. Les pratiques culturales tendent à limiter le travail du sol.

La parcelle n'est habituellement pas fertilisée. A minima une fauche est réalisée par an, et deux fauches lorsque c'est possible (mars et septembre).

Un prélèvement de sol a été réalisé le 10/11/21 et sera envoyé au laboratoire pour analyse.

#### Produits testés :

Deux hectares sont consacrés à l'épandage des boues :



- Boues chaulées de la CDE
- Boues séchées d'ESS

*Figure 1 : Parcelle exploitée en foin (à droite) et surface dédiée à l'épandage des boues (à gauche)*

Les indicateurs seront suivis sur les deux fauches suivant l'épandage (sept 2022 et mars 2023).

#### Modalités testées :

- Une parcelle témoin

- Une parcelle boues chaulées CDE – 1 ha
- Une parcelles boues séchées ESS – 1 ha

### Apports :

Les apports seront les mêmes que l'essai réalisé à la CANC à Nessadiou.

Pour les boues, on tient compte de la part d'azote assimilable pour le calcul de la quantité totale (50 %). A noter également la part de phosphore assimilable des boues qui varie entre 60% et 80%.

Soit pour apporter 204 U N/ ha :

	Teneur en N (en % MS)	Quantité de produit à ap- porter (en T de MS/ha)	Teneur en MS (%MB)	Quantité de produit à apport (T de MB/ha)
Boues ESS	6,18	6,6	92,4	7,1
Boues CDE	5	8,2	30,0	27,2

Une attention est portée pour les boues sur l'apport en phosphore qui peut être limitant (besoin pour un pâturage amélioré de 60 kg/ha/an).

Engrais	Teneur en P2O5 (en kg P2O5/ T MS)	Quantité P appor- tée par ha (en kg P2O5)
Boues ESS	41,7	<b>275,3</b>
CDE	39,55	<b>322,7</b>

Les doses indiquées dans le tableau ci-dessus pourront être revues avec le retour de l'analyse de sol, pour ajuster en fonction de l'analyse.

### Indicateurs de suivis proposés :

Indicateurs	Mesure	Fréquence
Quantité de biomasse	Quadra (50cm x 50cm) – normes de hauteurs de coupes et pesée en vert et pesée en sec (T MS/ha)	Avant chaque récolte
Qualité fourragère	Taux de sucres (bricks) avec refractomètre  Analyse végétale : taux de nitrates, calcium, potassium, Al et Fe	Taux de sucre : chaque récolte  Analyse végétale : deuxième fauche (T1 2023)
Analyse du sol	Teneur en MO, N, P, K	Avant épandage (10/11/2021) A la suite de la deuxième récolte (T2 2023)

### Matériel :

Echange du 10/11/2021  
Méryle BLOC, Anthony RONDEAU, Chloé SAGLIBENE

- Epandeur à fumier pour les boues chaulées : transporté par la CDE
- Epandeur à engrais pour les boues séchées : un épandeur mais sur le site de Nassandou.  
Proposition de tester l'épandage des boues ESS avec l'épandeur à fumier

### Points d'attention :

Une habitation est située à environ 380 m de la parcelle dédiée à l'essai, il faudra tenir compte de la direction du vent pour l'épandage afin de minimiser les nuisances olfactives éventuelles.

L'épandage de boues sera réalisé à la suite de la prochaine fauche, qui devrait avoir lieu entre janvier et mars 2022, selon les pluies.